Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Beaumont - Tome I

Beaumont, f., c^ne^ de *Saint-Laurent-des-Mortiers,* à droite de la route et à mi-chemin de Miré. Sur une vaste cheminée de la grande salle de l'ancien château on voit encore des fleurs de lis sculptées. La chapelle fut réconciliée en 1711. *Seigneurs :* Jean Salles, cité aux assises de Daon, 1516, 1531. — Lancelot Salles, 1536, 1539 ; sa veuve et ses enfants sont taxés pour l'arrière-ban en 1567. — Antoine de Salles, 1597. — Marquis de Salles, mari de Jeanne de Charnacé, qui fut inhumée dans l'église en 1631 ; leurs enfants, nés au château, sont : Anselme, 1620 ; Renée, 1621 ; Jeanne, 1622 ; René, 1623 ; Adrienne, 1626. — Gabriel de S., 1637, 1656, devint par engagement seigneur de Saint-Laurent. — Jean de Champagné, seigneur de Saint-Brice, meurt au château en 1654. — René de S., frère du précédent, mourut au mois de juillet 1659 et Urbaine Le Roux, sa femme, au mois de février suivant. Leurs enfants, dont deux même sont baptisés à Ballée (Jacquine-Françoise 1659, Charles 1660), furent successivement sous la tutelle de Philippe de Girard, de Marc de Bréon, de René Nail. — Charles-François de S., marié en 1682, à Niafle, avec Renée Belossier, fille de René B., chevalier, seigneur de la Vallière, grand voyer de la généralité de Tours, et de Renée Gouin. Le 29 septembre 1738, Renée Belossier, veuve avant 1716, âgée de 80 ans, était inhumée dans le chœur de l'église. Les seigneuries de Saint-Laurent, Miré, Sœurdres, passèrent à Michel-Augustin de Racappé, chevalier, marquis de Magnanne, qui avait épousé la fille de Louis-Pierre-Georges Le Roux et de Marie-Françoise de Salles, Louise-Charlotte Le Roux, de la Roche-des-Aubiers ; celle-ci, veuve de son premier mari, puis de Charles, vicomte de Rougé, enfin de Michel-Jérôme d'Andigné, vendit à M. de Villoutreys, par acte du 18 j anvier 1765 et pour 60 000 ℔, la terre de Beaumont « sous la réserve des étangs et partie des fiefs, seigneuries, droits et domaines, qui étoient d'engagement de domaine du roi ». — Marie-Henriette-Thérèse de la Forêt-d'Armaillé, veuve de Henri-Gabriel-Germain de Villoutreys, se fit représenter en 1789 à l'assemblée de la noblesse d'Anjou. La terre fut vendue nat^t^ le 25 nivôse an II, sur N. de Villoutreys-Brignac, « brigand ».

Reg. et chron. par. de Saint-Laurent. — *Revue du Maine,* t. XVI, p. 352.